



Début des travaux après avoir terminé l'école

Par **Cany2013**, le **08/03/2013** à **18:46**

bonjour

Je suis un homme de 33 ans qui a obtenu récemment un diplôme d'école de commerce.
Je voulais savoir si démarrer ma propre entreprise en tant que travailleur indépendant (micro-entrepreneur/Artisan), puis-je changer mon statut d'étudiant à travail?
Merci

Par **citoyenalpha**, le **09/03/2013** à **19:31**

Bonjour

vous pouvez demander le changement de statut cependant il est difficile à obtenir. En tout état de cause il conviendra de justifier cette demande et de démontrer la viabilité de votre projet.

Vous trouverez plus d'information en suivant le lien ci dessous :

<http://www.questionsdetrangers.com/changement-de-statut-pour-devenir-auto-entrepreneur-une-solution-envisageable/>

Restant à votre disposition